



La préparation du concours de l'ENA est dispensée par une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et, pour une part très significative, de hauts fonctionnaires : préfet et sous-préfets, inspecteur général des finances, magistrats de TA et de CRC, administrateurs civils... Leurs interventions pratiques visent également à permettre aux étudiants d'identifier les différents métiers exercés postérieurement à la réussite aux concours et d'affiner leur motivation.

## Conditions d'accès

- Ouverte aux étudiants de la 4<sup>ème</sup> année du diplôme de l'IEP et à tout autre étudiant titulaire d'un diplôme national sanctionnant au moins 180 ECTS, ou diplôme classé au moins au niveau II
- L'accès est conditionné par la sélection d'un jury
- Il est recommandé aux étudiants de disposer d'une expérience professionnelle, même brève sous la forme d'un stage, dans l'administration

**CULTURE GÉNÉRALE**  
**DROIT PUBLIC**



**ECONOMIE**

## Les débouchés

La formation prépare aux épreuves écrites et orales du concours de l'ENA et constitue un apport considérable, du fait de la similarité des programmes, pour la réussite de nombreux concours administratifs : EN3S, directeur d'hôpital, commissaire de police...

## Candidature

Sur e-candidat à partir du mois d'avril

## Formation initiale